



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du logement

Question au Gouvernement n° 988

Texte de la question

LOGEMENT DES JEUNES

M. le président. La parole est à Mme Isabelle Le Callennec, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Isabelle Le Callennec. Ma question s'adresse à deux ministres, la ministre de la jeunesse, et celle du logement. Je ne doute pas que la plus inspirée me répondra. Elle concerne le logement des jeunes, ces jeunes qui ne croient déjà plus dans l'autoproclamé « Président de la jeunesse de France ». Allocation d'autonomie, revalorisation des bourses, chèque santé : les jeunes ne voient toujours rien venir et réalisent aujourd'hui à quel point ils ont été trompés. Juin, le mois du bac : le parcours du combattant commence pour les futurs étudiants et apprentis qui cherchent à se loger. Le taux d'effort des jeunes avoisine, voire dépasse, les 50 % à Paris, et s'en approche dans les villes universitaires.

Le matraquage fiscal infligé aux classes moyennes, que dénonce l'UMP, l'abaissement du plafond du quotient familial et la suppression de la réduction d'impôt pour frais de scolarité fragilisent encore un peu plus la solvabilité de ces jeunes et de leurs familles. Sans compter que le parc immobilier répond mal à leurs besoins : ils recherchent des petits logements, donc chers au mètre carré ; ils sont mobiles, tout particulièrement les apprentis, confrontés à la contrainte du double logement, et les étudiants en période de stage.

M. Jean-Jacques Candelier. Et votre bilan ?

Mme Isabelle Le Callennec. Pour mémoire, les jeunes accèdent très peu au logement social, alors que leurs revenus devraient le leur permettre, et ils ne sont que 10 % à se loger en résidences universitaires. Ils se dirigent donc très majoritairement vers le parc locatif privé, goûtent aux joies de la colocation et ont surtout recours au système D : logement dans la famille, chez des amis, ou des amis d'amis. Des promesses, nous en avons entendu : création de 8 000 nouveaux logements étudiants par an, intermédiation locative, encadrement juridique de la colocation. Soit, mais avec quelle traduction concrète ? Les promesses non tenues sont autant de mensonges ! Mes questions sont simples : quand, où, combien, comment, pour qui et avec quels moyens ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement.

Mme Cécile Duflot, *ministre de l'égalité des territoires et du logement*. Madame la députée, votre question est un peu étonnante, quand on sait à quel point, depuis le début de cette législature, le logement est une priorité de ce Gouvernement. Vous avez évoqué, avec raison, la difficulté d'accès au logement social. Alors, je m'étonne que vous ayez voté contre la loi qui permet désormais que toutes les communes réalisent 25 % de logement social. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. – Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)* C'est surprenant ! Vous avez évoqué le problème, qui est réel, de la cherté des loyers. Je compte donc sur votre voix,

madame la députée, et sur celles de votre groupe, pour mettre en place l'encadrement des loyers, qui permettra de mettre un terme à l'explosion de la rente foncière que nous avons connue ces dernières années.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Kléber Mesquida. Bravo !

Mme Cécile Duflot, *ministre*. Vous dites, madame la députée, que la précarité des jeunes leur rend difficile l'accès au logement. C'est certain, mais vous avez supprimé le dispositif Loca-pass, qui a permis à de nombreux jeunes, étudiants ou apprentis, d'accéder au logement. Nous allons rétablir un dispositif de garantie universelle des loyers, afin de sécuriser les propriétaires, mais aussi les locataires, et en particulier les jeunes. Vous parlez, enfin, de l'accès difficile des étudiants aux résidences universitaires. C'est vrai, et nous avons connu, ces dernières années, un retard extrême en matière de construction de logements étudiants.

M. Lucien Degauchy. Faites mieux !

Mme Cécile Duflot, *ministre*. Nous nous employons, avec Geneviève Fioraso, à répondre à ce besoin criant, notamment par la réalisation de résidences étudiantes avec des niveaux de loyers accessibles...

M. Lucien Degauchy. On vous verra à l'œuvre !

Mme Cécile Duflot, *ministre*. ...et pas uniquement par des systèmes privés, qui ne sont rentables que pour les propriétaires, et qui ne garantissent pas des loyers accessibles aux jeunes étudiants.

M. Jean Launay. Très bien !

Mme Cécile Duflot, *ministre*. Tel est le chantier du Gouvernement, qui s'attaque à l'ensemble des sujets. Rassurez-vous : nous aurons l'occasion de juger sur pièce de votre engagement dès la rentrée, puisque, pour le Gouvernement, le logement est une priorité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 988

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [19 juin 2013](#)